

[texte](#)

[editorial](#)

Les promesses éthiques de la neuroéthique

Au carrefour de l'"éthique des neurosciences" et de la "neuroscience de l'éthique", le domaine de recherche ouvert par la neuro-éthique nous invite à reposer des questions fondamentales de morale et de philosophie sous un nouvel éclairage.

[Provient de l'espace éthique - le lire sur le site](#)

Publié le : 04 juin 2014

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Les promesses éthiques de la neuroéthique

Bernard Baertschi

Maître d'enseignement et de recherche, Institut Éthique, Histoire, Humanités, université de Genève

Les neurosciences sont à la mode, et on ne compte plus les domaines qui s'adjoignent le préfixe «?neuro?». Pensons à la neuropsychologie, à la neuroéconomie, et même à la neurothéologie. Il n'y a là rien de surprenant, car l'objet de la neuro, à savoir le cerveau, est le véhicule par lequel passe tout ce qui a lieu entre le monde, les autres et nous. Tout ce que l'être humain vit est médiatisé par des processus cérébraux et souvent, on s'exprime comme si notre cerveau était nous-mêmes: ce n'est plus moi qui choisit, mais mon cerveau (d'ailleurs, n'est-ce pas la même chose ?). Quand il est question d'identité personnelle, le philosophe n'est pas loin, et l'éthicien non plus. En effet, la personne est le sujet qui décide, agit et est responsable, toutes choses qui mettent en jeu de multiples événements cérébraux. Que nous apprennent donc les neurosciences sur notre comportement moral ? C'est le sujet de la neuroéthique, discipline nouvelle, dont on peut faire remonter la naissance en 2002, au congrès organisé en Californie par la Fondation Dana.

La neuroéthique s'occupe essentiellement de deux groupes de sujets, qu'Adina Roskies a nommés *l'éthique des neurosciences* et *la neuroscience de l'éthique*. La première examine la contribution des neurosciences aux questions éthiques, philosophiques et sociétales. Par exemple, si les découvertes récentes sur le fonctionnement du cerveau humain modifient

notre conception de la responsabilité juridique et morale. La seconde se consacre à l'étude de notre comportement moral, par le moyen de l'imagerie cérébrale. Ainsi, on observe par exemple comment le cerveau d'une personne réagit lorsqu'elle prend une décision ou qu'elle ment. Bien sûr, les deux sujets se recoupent largement, puisque les résultats obtenus par l'imagerie cérébrale sont susceptibles de modifier en profondeur nos conceptions morales, comme, justement, celle de la responsabilité.

Parmi les questions abordées dans les dernières années par la neuroéthique, on trouve notamment celle de la vérité des positions normatives et celle du statut moral. Elles sont évidemment centrales; mais n'est-il pas présomptueux de croire que les neurosciences sont à même de les trancher ? En ce qui concerne la première, on voit s'affronter sur le champ de bataille les déontologistes (ou kantien) et les utilitaristes: les partisans des deux camps se combattent à coup d'arguments normatifs et conceptuels. La moralité d'une action ou d'une conduite est-elle l'effet de l'observation de normes catégoriques comme le respect de la dignité, ou est-elle fonction de la maximisation du bonheur de tous ? Débat purement philosophique jusqu'au début du 3^e millénaire, débat neuroéthique depuis: en étudiant les réactions cérébrales de sujets à qui étaient présentés des dilemmes moraux (notamment le dilemme du *wagon fou*: peut-on faire laisser ou faire mourir une personne si cela permet d'en sauver cinq), certains auteurs à la suite de Joshua Greene ont estimé que l'attitude utilitariste était moralement bien plus adéquate que l'attitude déontologiste.

Il ne m'est pas possible de présenter ici l'argumentation présentée par ces auteurs, même de manière résumée. Toutefois, ce qui me paraît important, c'est l'idée que des questions d'éthique philosophique sont susceptibles de tests empiriques. C'est là quelque chose d'assez révolutionnaire, même si les philosophes « éclairés » se sont toujours intéressés à la psychologie ou à la sociologie. Maintenant, il leur arrive d'être partie prenante des expérimentations elles-mêmes. C'est là une tendance que tous ceux qui sont soucieux de bioéthique ? alliant, comme son nom l'indique, éthique et sciences de la vie ? devraient saluer.

La question du statut moral: quels sont les êtres (humains) qui ont la dignité de personne ? est aussi une ancienne question (bien plus ancienne: la première définition de la personne remontant au V^e siècle) que les neurosciences ont renouvelée, d'une part conceptuellement (en liant l'attribution du statut à la perception des visages) et d'autre part normativement: plusieurs voix se sont élevées pour soutenir que les psychopathes, étant dénués de sens moral, n'ont pas les capacités qui pourraient faire d'eux des personnes. Comment alors devons-nous les traiter ? Cette question aussi est trop complexe pour être sérieusement abordée en quelques lignes; mais ici aussi, on observe une alliance de l'expérimental et du normatif susceptible de faire avancer les débats éthiques ? et peut-être de débloquent certains d'entre eux, lorsque chaque protagoniste campe sur ses positions.

A lire : Bernard Baertschi, *L'éthique à l'écoute des neurosciences*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)